ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chefs d'entreprise

Question écrite n° 82458

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les avantages accordés aux dirigeants de la banque Dexia et du groupe issu de la fusion des Banques populaires et des Caisses d'épargne. Lors des débats sur la loi de régulation bancaire et financière, le Gouvernement a dit que la loi TEPA conditionnait ces avantages par la performance, et cela en toute « transparence ». Au regard des primes qui ont été accordées à ces dirigeants (il rappelle que l'actuel dirigeant de la banque Dexia a bénéficié l'année dernière d'un bonus équivalant à sa rémunération de base), il demande si le Gouvernement peut donner les raisons qui ont conduit le Gouvernement français à accepter ces avantages pour deux dirigeants qui, à ses yeux à et à ceux de nombreux de ses concitoyens, avaient failli.

Données clés

Auteur : M. Hervé Féron
Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 82458
Rubrique : Entreprises
Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi
Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 juin 2010, page 7137
Question retirée le : 7 décembre 2010 (Retrait à l'initiative de l'auteur)